

Montréal, le 15 septembre 2006

Par courriel

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'Énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Précisions concernant le budget prévisionnel de la CCEG
Dossier Régie : R-3610-2006

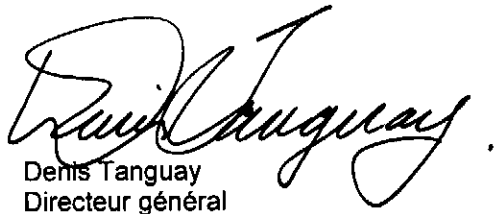
Me Dubois,

Par la présente, nous aimerions apporter certaines précisions concernant notre budget prévisionnel dans le dossier mentionné ci haut.

D'abord, que le budget prévisionnel de 5100 \$ a été calculé selon un taux interne de 75\$ (60 heures – 4500\$) pour un analyste senior à l'emploi de la Coalition canadienne de l'énergie géothermique (CCÉG). À cette somme s'ajoute un montant de 300\$ par demi-journée (2X) d'audience pour ce même analyste senior, pour un budget prévisionnel total de 5100\$.

En conséquence, et en second lieu, nous aimerions confirmer que notre budget prévisionnel touche exclusivement des dépenses pour un analyste senior à l'emploi de la CCÉG. Aucune expertise externe ne sera nécessaire à la préparation de la preuve de la CCÉG ni à sa participation aux audiences.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'accepter, Me Dubois, mes salutations distinguées.



Denis Tanguay
Directeur général